La lettre de la restauration municipale d'Échirolles

Croc notes 2016/2017

RESTAURATION SCOLAIRE

LIMITER LE GASPILLAGE

CROC' PRATIQUE

UN TEMPS POUR SE RESSOURCER

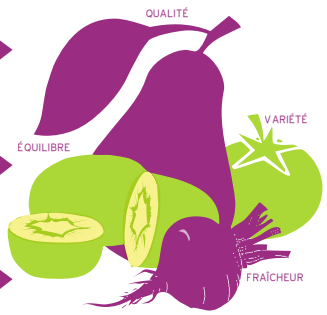

LIMITER LE GASPILLAGE

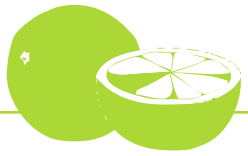

Limiter le gaspillage alimentaire, ce n'est pas moins manger mais manger mieux tout en jetant moins. Plusieurs enjeux sous-tendent cette démarche : environnementale (réduire les déchets et l'énergie – produite pour la fabrication d'aliments finissant à la poubelle) ; éthiques (1 personne sur 9 est victime de la faim dans le monde[1] et 1 900 000 personnes ont recours aux Banques alimentaires[2] en France) ; sanitaires (améliorer l'équilibre alimentaire, lutter contre le surpoids et consommer des produits de qualité) ; citoyens (mobiliser autour de projets liés à l'alimentation).

À Échirolles, le projet a été conduit à titre expérimental sur le restaurant scolaire Dolto qui accueille 160 enfants. Un prestataire, rétribué par La Métro, était chargé d'accompagner cette démarche impliquant différents partenaires : la diététicienne de la Ville, les agentes de service, les animateurs-trices Ville et Evade ainsi que les ATSEM et les directrices des écoles maternelles et élémentaires. Dans un premier temps, il s'agissait de mesurer le gaspillage pour préconiser ensuite des actions visant à le limiter. En octobre 2015, chaque catégorie d'aliments non consommés par les enfants a été soigneusement pesée. Ces mesures ont révélé que le pain arrivait en tête des aliments retournés et non consommés. Durant 15 jours, les quantités de pain ont donc été diminuées au restaurant scolaire Dolto. Les 12 autres restaurants de la Ville ont ensuite été soumis à une phase d'observation du comportement alimentaire des enfants pour pouvoir réajuster, selon les sites, les quantités de pain commandé.

Les économies réalisées (3 000 € environ sur l'année scolaire) pourront ainsi être réinvesties dans l'achat de produits locaux ou/et bios pour favoriser une alimentation saine et équilibrée au profit des écolier-es échirollois-es.

Le thème du gaspillage alimentaire a initié des projets éducatifs pendant la pause méridienne (voir en dernière page). Dans les restaurants scolaires, la limitation du gaspillage se poursuit cette année, en ciblant plus particulièrement le calibre des fruits proposés aux enfants, en lien avec les producteurs locaux. Éduquer le goût et découvrir de nouvelles saveurs pour élargir la palette nutritionnelle reste un objectif prioritaire. Des animations avec des professionnel-les (boulanger-e, fromager-e, maraîcher-e) avec découverte à l'aveugle sur plusieurs produits seront mises en place au cours de l'année scolaire.

1) D'après le rapport annuel des Nations unies 2015
2) Rapport d'activité 2015 des Banques alimentaires

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, La Métro a lancé en 2015 un appel à projets pour accompagner des structures de restauration collective

souhaitant limiter le gaspillage alimentaire. En cohérence avec sa politique de développement durable et forte de son infrastructure (13 restaurants scolaires et 1 600 repas hebdomadaires en moyenne par enfant), la Ville a déposé sa candidature et a été retenue.

CROC'PRATIQUE

INSCRIPTIONS ET RÈGLEMENTS

Annexe-mairie
service accueil enfance
04 76 20 46 50
2, rue Gabriel-Péri
BP 137
38431 Échirolles cedex

• Vous pouvez aussi régler vos factures via le site internet de la Ville :
www.ville-echirolles.fr
> Espace famille
Vos codes d'accès apparaîtront sur votre première facture (paiement sécurisé).

LES MENUS SONT AFFICHÉS DANS CHAQUE ÉCOLE ET CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

INSCRIPTIONS

Vous inscrivez votre enfant pour un ou plusieurs repas par semaine, en précisant les jours où il-elle mangera au restaurant scolaire. Il-elle doit être scolarisé-e en maternelle ou en élémentaire.

Un seul dossier est constitué par famille et par enfant pour l'année scolaire.

> Réinscription

Chaque année, un nouveau dossier doit être constitué même si l'enfant était inscrit les années précédentes. Pour 2016/2017, l'inscription se fait à partir du dossier unique distribué dans les écoles en fin d'année scolaire.

> Nouvelle inscription

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service accueil enfance, annexe-mairie, 2, rue Gabriel-Péri. Ouverture les lundis de 8 h à 12 h ; les mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Tout changement de situation familiale et de quotient, d'adresse, de coordonnées téléphoniques doit être signalé dans les plus brefs délais (avec justificatifs) sur Espace famille ou au service accueil enfance. Sans retour du dossier complété et accompagné de toutes les pièces justificatives, l'inscription ne sera pas prise en compte.

TARIFS & RÈGLEMENTS

> Facturation et règlement

Les repas sont payables à la fin du mois. Vous adressez votre règlement par chèque (libellé au Trésor public) au service accueil enfance de l'annexe mairie au 2, rue Gabriel-Péri BP 137 – 38431 Échirolles cedex ou bien par carte bancaire via Espace famille sur le site Internet de la Ville.

> Coût des repas

Le prix moyen encaissé par repas est d'environ 4,67 € pour un coût réel de 17,70 €, intégrant les denrées, les charges de personnel, les dépenses d'entretien, les frais de fonctionnement de la cuisine, la garde des enfants, l'animation, l'amortissement du matériel et des véhicules.
Sur ces 17,70 €, la Ville prend à sa charge 10,90 € pour toutes les familles échirolloises, quelles que soient leurs ressources. Une aide supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial, ramenant le prix du repas à un coût compris entre 1,71 € et 6,86 €.

TARIFS 2016/17	
QUOTIENTS	TARIFS
- de 242 €	1,71 €
243 à 330 €	2,28 €
331 à 422 €	2,86 €
423 à 541 €	3,55 €
542 à 662 €	3,88 €
663 à 784 €	4,35 €
785 à 903 €	4,81 €
904 à 1023 €	5,30 €
1024 à 1204 €	5,71 €
1205 à 1383 €	6,21 €
1384 à 1569 €	6,50 €
1570 à 1771 €	6,70 €
+ de 1772 €	6,86 €
Extérieurs - de 1818	7,07 €
Extérieurs + de 1819	7,17 €

• Pour une aide sociale plus progressive en direction des familles concernées par les mesures de restructuration d'entreprise, un tarif dégressif de 3 tranches par rapport au quotient initial de la famille sera appliqué.

• Le tarif de la tranche inférieure est systématiquement appliqué pour 3 enfants inscrits dans une même famille.

• Les enfants scolarisés en classe d'intégration scolaire (CLIS) mais n'habitant pas Échirolles, bénéficient du tarif échirollois.

• Pour les enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé avec panier-repas, le tarif de la tranche inférieure du quotient est appliqué.

RÉSERVATIONS & ANNULATIONS

Les réservations et annulations pour la semaine suivante (du lundi au vendredi) se font au plus tard le jeudi (avant 7 h via Espace famille ou jusqu'à 11 h via la plateforme téléphonique).

• **Espace famille**, sur le site internet de la Ville d'Échirolles, accessible 7j/7 et 24h/24.

• **La plateforme téléphonique,** du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h au 04 76 20 63 45.

DÉDUCTION DES REPAS EN CAS D'ABSENCE

Pour que les repas non consommés soient déduits de votre facture, vous devez respecter les conditions ci-dessous.

> Votre enfant est malade

– Prévenez la plateforme téléphonique, le matin même dès 8 h au 04 76 20 63 45.
– Envoyez un certificat médical au service accueil enfance, dans les 72 heures (2, rue Gabriel-Péri BP 137 - 38431 Échirolles cedex) ou par fax (04 76 20 46 69).

> L'enseignant-e est absent-e

Lorsque votre enfant est inscrit, il est accueilli prioritairement à l'école. Si vous décidez de le garder, le repas est dû.

> En cas de grève à l'école ou de départ en classe de découverte

Les repas sont annulés et automatiquement déduits.

> En cas de sortie scolaire

Les parents sont tenus de prévenir la plateforme téléphonique au plus tard le jeudi précédant la semaine de la sortie ou via Espace famille sur Internet.

En cas d'allergie

Si votre enfant est allergique ou sujet à une intolérance alimentaire, vous devez le signaler rapidement au directeur ou à la directrice de l'établissement scolaire. Il ou elle prendra contact avec Béatrice Renault au service restauration scolaire pour élaborer avec vous un projet d'accueil individualisé (PAI). Selon la gravité de l'allergie ou de l'intolérance, le PAI peut être accompagné d'un panier-repas confectionné par les parents.

CAS PARTICULIER

La réservation d'urgence est possible le jour même en cas d'hospitalisation ou de décès familial, justificatifs à l'appui.

RÉSERVATION ET ANNULATION DE REPAS

Annexe-mairie
Service accueil enfance
04 76 20 63 45
de 8 h à 11 h
2, rue Gabriel-Péri
BP 137
38431 Échirolles cedex
ou via Espace famille sur Internet

CHIFFRES CLÉS 2015-2016

• **3,8 %** d'effectif en plus • **202 757** repas servis sur l'année • **1620** repas par jour en moyenne • **1850** repas servis le vendredi (pic de fréquentation)

Sur une année scolaire, le service de restauration municipale achète en moyenne **14** tonnes de fruits, **17** tonnes de légumes, **7,5** tonnes de crudités, **3,8** tonnes de fromages.

UN TEMPS POUR SE RESSOURCER

Entre 11 h 45 et 13 h 30, la pause méridienne tisse une trame d'activités encadrées par des animateurs-trices d'Évade et de la Ville. Responsable pédagogique d'Évade, Christine Crozet rappelle l'objectif de ce temps de détente *« qui doit permettre aux enfants de souffler et de se ressourcer pour pouvoir repartir d'un bon pied. Les activités proposées ne sont pas obligatoires : on peut rester 5 minutes ou beaucoup plus, on peut venir une seule fois dans l'année ou 10 fois. Chaque enfant choisit ce qu'il a envie de faire, sans contraintes ».*

L'organisation de la pause méridienne permet à chacun-e de trouver ce dont il a besoin à un moment donné. À l'initiative des animateurs-trices, « les activités préparées » s'inscrivent dans un projet global en lien avec l'école ou avec un événement particulier. Ainsi, l'an dernier à l'école V.-Couturier, le projet d'une comédie musicale a été le fil conducteur de plusieurs ateliers (chant, décors, costumes…) qui ont abouti à l'organisation d'une représentation en fin d'année. Sur le secteur Ville Neuve (Cachin, Marat, Jean-Moulin), des élèves se sont attelé-es à la réalisation d'un journal trimestriel *Le journal de midi*, articulé en 6 rubriques, chaque école rédigeant 2 rubriques. À Marie-Curie et à Dolto, les actions ont porté sur la réduction du gaspillage alimentaire (compostage, ateliers éducatifs).

« Les activités libres encadrées » (sportives, manuelles, artistiques) sont organisées au jour le jour, à la demande d'un groupe d'enfants. Enfin ceux et celles qui souhaitent rester tranquilles et s'extraire un temps du collectif pour lire, jouer ou bavarder, rejoignent « les activités libres surveillées ». Ils-elles évoluent à leur gré sous l'œil vigilant des animateurs-trices prompts-es à désamorcer les conflits, repérer qui s'ennuie ou reste à l'écart. C'est aussi un moment ouvert à la discussion et aux échanges.

« Quelle que soit l'activité, conclut Christine, *et pendant le temps repas, les animateurs-trices favorisent le bien-être des enfants, encouragent la convivialité et la socialisation. Ils-elles prêtent attention au respect des règles de vie – les valeurs comme le respect, l'écoute, le partage – car elles vont permettre aux enfants de prendre du plaisir à vivre ensemble. »*

RESTAURATION MUNICIPALE
Hôtel de ville
1, place des Cinq Fontaines
BP 248
38433 Échirolles cedex
Tél. 04 76 20 63 44

À Marcel-David, les décors pour les stands de la kermesse de l'école ont été réalisés pendant la pause méridienne.

Tri des déchets organiques et compostage à l'école Marie-Curie pour limiter le gaspillage alimentaire.

Directrice de la publication : Jacqueline Madrennes
Service de restauration municipale
Photos : Évade, service communication
Mise en page : Incidence
Impression : service reprographie
Septembre 2016